Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC







photographie, Cynthie Blanchette

En 2019, Saint-Ulric aura 150 ans d'histoires à raconter... Afin d'élaborer un programme de festivités selon vos goûts, le comité provisoire du 150e vous invite à lui faire part de vos suggestions. Des boîtes à histoires seront disposées ici et là dans les lieux que vous fréquentez (épicerie, église, école, édifice municipal, etc.) afin d'y recueillir vos attentes, vos suggestions et vos interrogations. Un court

par Julie Galibois, comité provisoire du 150°

sondage en ligne est également mis à votre disposition au : https://www.sondageonline.com/s/f6422b6.

Vous désirez vous investir davantage? Vous pourrez le signifier votre intérêt à joindre le comité du 150e lors du sondage ou dans l'une ou l'autre des boîtes. Merci de prendre quelques minutes pour nous dire comment vous souhaitez souligner les 150 ans d'histoires de Saint-Ulric.

Le CLDRB présente son nouveau conseil d'administration

par Anick Arsenault



Lors de sa dernière rencontre, le Comité local de développement de Rivière-Blanche (CLDRB) a procédé à l'élection des membres de son conseil d'administration. Le CA se compose maintenant de neuf personnes: Sylvain Lessard, président, Pierre Lagacé, vice-président, Chantal Roy, secrétaire, Matthieu Lamarre, trésorier, Julie Galibois, secrétaire adjointe, Hugues Deglaire et Anick Arsenault, responsables des communications ainsi que les administratrices Nataly Dubé et Sylvie Pelletier.





SOMMAIRE

Éditorialpage 1
Info-organismes pages 1, 2, 3
Place aux lecteurs page 3
Vie sauvage locale page 4
Les Bouquineries page 5
Info-municipalité pages 5, 6, 7
Éducation pages 7, 8
Chronique incendie page 8

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans L'Ulricois n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.

L'Ulricois refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.

Date de tombée : le 15 du mois précédant la publication.

Date de publication : début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à : ulricois@qmail.com

Équipe du journal

Delphine Charmoille (responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné (correction et rédaction)

Cynthie Blanchette (graphisme et mise en page)

Impressions: Alliance 9000 418 629-5256

Deux postes offerts cet été à Saint-Ulric: agent de développement touristique

par Sylvain Lessard, président du CLDRB

Nous avons un poste à combler en tant qu'agent de développement touristique pour le Comité de Développement Local de la Rivière-Blanche. Un autre poste au niveau du Festival de sculptures et d'art populaire. Ce sont deux postes rémunérés. C'est de la fin juin au début des classes. Pour l'hébergement, il y a moyen de trouver une chambre et l'étudiant ferait partie de la communauté du village. Pour s'alimenter, il y a une

épicerie au village et nous organisons régulièrement des repas entre amis, ce qui permettra de l'intégrer facilement. Posséder une voiture n'est pas obligatoire. Nous espérons qu'un jeune voudra vivre ce séjour dans une communauté fort dynamique.

Pour des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Sylvain Lessard, au 418 737-1879.

Fête des voisins

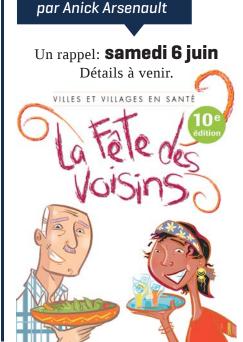


Le club des 50 ans et plus de Saint-Ulric est heureux de vous inviter à son party hot-dog au Parc des Rives qui se tiendra le mercredi 24 juin à partir de midi.

En cas de mauvaise température, on remet à une date ultérieure.

Le coût, comme à l'habitude, est de 12\$ pour les membres et de 15\$ pour les non-membres.

Amenez vos amis!







Votre succès. Notre fierté.

T 418 562.4009

www.jmnelectrique.com





Pascal Bérubé Député de Matane-Matapédia Courriel : pberube@assnat.qc.ca Adresse de circonscription 121, avenue Fraser Matane (Québec)

Matane (Québec) Tél.: 418 562-0371 G4W 3G8 Téléc.: 418 562-7806



Quinze ans de théâtre à Saint-Ulric

par Francois Larocque

Le Théâtre du Vieux Garage est heureux de vous inviter à la vingt-cinquième production du Théâtre «Une petite gêne sur scène» qui fête par la même occasion ses quinze ans d'activité: Anti-Gun, une adaptation québécoise d'Antigone de Jean Anouilh, signée et mise en scène par François Larocque, assisté de Monique Belley aux costumes. C'est une comédie dramatique à laquelle dix chansons ont été ajoutées, toutes tirées du répertoire de Michel Fugain et de son Big Bazar. Quatre représentations en seront données au Théâtre du Vieux Garage, 115, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric. Coûts des billets: adulte: 8\$, étudiant: 5\$. Et n'oubliez pas d'apporter un coussin pour votre confort! Nos cinq jeunes sont prêts à vous éblouir par leurs talents. La pièce sera précédée des amusants projets vidéo réalisés par les jeunes cette année.

Anti-Gun, vendredi 19 et samedi 20 juin, et vendredi 26 et samedi 27 juin 2015 à 19h30.

Il s'agit donc de la pièce Antigone de Jean Anouilh, qu'il avait lui-même adaptée de celle de Sophocle, un auteur de l'antiquité grecque (450 avant Jésus-Christ).

La pièce se passe dans les années 1970 au Québec et dans le milieu des motards criminalisés. Ce groupe, appelé ici les Black Riders, a à sa tête une femme de fer nommée Madone. Récemment, une guerre intestine a fait mourir son ancien chef, Dick, et sa femme Jackie, ainsi que leurs deux fils, Paul-Aimé et Étienne, qui se sont entretués pour prendre le pouvoir. Madone, une cousine éloignée qui se fait appeler «tante», est donc la seule à devoir s'occuper du clan et des deux filles survivantes de Dick, Renée et Hélène.

Madone décrète que le cadavre de Paul-Aimé sèchera dans son cercueil au soleil pour avoir trahi le clan. Toute personne surprise à vouloir enterrer la tombe de Paul-Aimé sera mise à mort.

C'est alors que Renée, qui est une jeune pacifiste qui se bat contre la guerre et les armes et qui aimait son frère Paul-Aimé, décide de défier la loi de sa «tante» et d'enterrer le corps de son frère. Sa sœur Hélène essaie de l'en dissuader devant leur nounou qui n'y comprend rien.

C'est là que le drame commence. Renée sera-t-elle prise? Madone exécutera-t-elle sa filleule si elle est coupable? Et comment réagira Yvon, le fils de Madone et l'amou-

reux de Renée? Le dénouement vous étonnera, car monsieur Larocque a changé la fin de la pièce pour vous réserver une surprise.

Le Théâtre du Vieux Garage est un organisme sans but lucratif qui contribue année après année à rendre possibles tous ces beaux projets vidéo et théâtraux à Saint-Ulric. Il veut donc remercier chaleureusement ses principaux partenaires: Le fonds de visibilité de Northland Power, l'Unité régionale du loisir et des sports du Bas-Saint-Laurent, la Municipalité de Saint-Ulric, le fonds de soutien à l'action bénévole du député Pascal Bérubé, ainsi que ses principaux commanditaires: la Caisse populaire de La Matanie, le Théâtre Les Mabouldingues, le Salon Gaston Gagné, le Gîte Au Soleil couchant, le Marché Dubé et le Garage Villeneuve Volvo.

Le Théâtre «Une petite gêne sur scène» est une compagnie théâtrale communautaire qui se voue bénévolement à la pratique des arts de la scène à Saint-Ulric. Sans le support du Théâtre du Vieux Garage et de ses partenaires, tous ces beaux projets seraient difficilement réalisables.

En souhaitant vous compter parmi nous lors de l'une de nos représentations!

Information, entrevues et réservations: François Larocque, 418 737-4196.

Ou visitez notre page Facebook: www.facebook.com/pages/Théâtre-Une-petite-gêne-sur-scène-de-Saint-Ulric/343 751655665441



Devant: Lysandre Larocque, Loralie Beaupré-Brien et Marylou Therrien. Arrière: Anaïs Larocque et Alexis Reichenbach.

Photographie, François Larocque

PLACE AUX LECTEURS



Plein phare sur... par Sylvain Lessard

Bonjour Ulricoises et Ulricois,

Afin de souligner l'importance du bénévolat, dans notre communauté ou ailleurs, les citoyens sont invités à envoyer un petit texte soulignant l'apport d'un bénévole de Saint-Ulric. La chronique se veut d'être un bref portrait de ceux qui font la différence en plus d'être un exemple de générosité.

Il y a quelques jours, pendant que je nettoyais mon terrain, j'ai remarqué ma voisine qui passait avec des articles ménagers, des outils de nettoyage et qu'elle faisait plusieurs aller-retour. Du coup, j'étais intrigué de savoir ce qu'elle faisait. En me levant la tête, j'ai remarqué que Gisèle Gauthier lavait les fenêtres de la maison de Madame Carrier. Gisèle a 78 ans et elle habite ici à Saint-Ulric

depuis 62 ans. Elle est née sur une ferme à Saint-Luc. Elle va donner un coup de main, et ce, à tous les jours, à Madame Carrier, car elle s'est blessée récemment. Elle s'assure que Madame Carrier ne manque de rien. Gisèle lui fait un peu de ménage, lui tient compagnie.

Voilà un bel exemple d'entraide et de bénévolat. Le bénévolat n'est pas seulement de l'implication dans une organisation. Cela se traduit également par l'aide à ses amis, voisins, parents et même un étranger!

Il y a quelques temps, Madame Gauthier a eu un certificat de reconnaissance de 25 ans du service du Centre d'Action Bénévole. Elle le mérite pleinement. Elle fait du bénévolat depuis toujours, cela fait partie de ses valeurs les plus précieuses. Ça se voit et ça se sent, car elle est toujours prête à m'aider, elle prend des nouvelles de nous et elle est d'une grande gentillesse.

Bravo à Gisèle Gauthier, grâce à vos actions, notre milieu se portera de mieux en mieux.

En mai, c'est le réveil de l'ours

par Hugues Deglaire, biologiste

photographie, Hugues Deglaire



Ce matin, je me précipite tôt en forêt, même pas le temps pour un café, les premières lueurs du jour sont déjà bien présentes. Tôt le matin, c'est la meilleure période pour espérer observer les animaux sauvages. La nuit peut-être serait encore mieux, mais l'œil humain y est handicapé. Puis, en forêt, la neige de mai n'est guère agréable à marcher en plein midi! Mes raquettes et hop, pas loin devant, des traces qui ne ressemblent pas à celles observées l'hiver: c'est signé noir sur blanc, l'ours est de retour parmi nous après un long sommeil!

Même si l'ours polaire nous rend visite dans l'extrême Nord québécois, du côté de la baie d'Ungava et de la côte Est-Arctique, on y trouve en règle générale qu'une seule espèce: l'ours noir. Chez nous, il va sortir de sa tanière dans la deuxième partie du mois de mai, même s'il peut parfois effectuer quelques petites sorties en guise de reconnaissance. Les ourses, elles, mettent bas un an sur deux, dans la tanière en janvier ou en février. Les petits oursons resteront au chaud et verront la lumière du jour pour la première fois de leur vie dans le courant du mois de mai, comme les autres ours.

L'ours noir a un pelage entièrement noir avec des reflets bleutés, à l'exception d'un collier blanc plus ou moins visible, parfois absent. Il existe une forme couleur «cannelle» dans l'Ouest canadien, je l'ai observée une fois dans les territoires du Yukon, mais cette forme n'existe pas au Québec. Par contre, j'ai pu photographier ce bel ours en Gaspésie, avec ce collier roux.

Le régime alimentaire de l'ours noir est principalement végétarien, on pourrait le qualifier d'opportuniste, car c'est un animal relativement intelligent, capable de développer un comportement en copiant la technique observée chez un congénère afin de profiter d'une nouvelle source de nourriture. Au printemps, on peut l'observer se gaver de l'herbe fraîche sur le bord des chemins, il raffole aussi des pissenlits, mais il se nourrit aussi de bourgeon et de racines diverses. À l'automne, je l'ai observé manger des baies, comme les framboises et les bleuets, mais aussi d'autres baies de toutes sortes, comme celles du cornouiller stolonifère, communément appelé «hart rouge».

Bien que très diurne, l'ours noir est relativement discret. Il est parfois nocturne pour éviter les conflits avec les humains dans les zones proches des habitations. La vue de l'ours n'est pas extraordinaire, mais il vous entendra très bien et vous sentira encore plus, c'est incroyable de voir son nez qui tourne pour vous sentir alors qu'il n'ose pas vous regarder dans les yeux, avant de disparaître dans le bois dans un fracas de branches qui craquent sous son poids. L'ours noir est un timide; lorsqu'il a peur, il va uriner ou même encore baver. Pour l'observateur, c'est aussi un signe qu'il faut quitter la scène.



Il ne faut pas avoir peur de l'ours, il faut juste savoir garder une distance de sécurité, et faire les bons gestes: reculer en lui parlant doucement, en lui faisant face, en lui laissant de l'espace. Ne jamais courir: ça serait jouer le rôle de la proie! Le danger vient plus souvent qu'autrement d'une femelle avec ses oursons, et le photographe que je suis a appris qu'un ours seul... peut avoir des oursons qui sont trop petits pour être visibles dans les hautes herbes! Et si l'ourse grogne et fini par charger parce que vous ne quittez pas assez vite à son goût, sachez que la plupart du temps, la charge s'arrêtera avant de vous toucher. Car il existe cette loi que la plupart des animaux connaissent dans la Nature: «montrer sa force pour ne pas



avoir à l'utiliser». Les animaux sauvages

sont conscients que se battre peut vouloir

dire blessure, et parfois la mort!

photographie, Hugues Deglaire



photographie, Hugues Deglaire



Salon Nathalie Carrier Coiffure et esthétique

297, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric nathalie-carrier@hotmail.com 418-737-9376



LES BOUQUINERIES



Merci de Zidrou et Monin

par Anick Arsenault



Merci est une jeune gothique de 15 ans vivant avec sa mère à Bredenne, une petite ville de près de 10 000 habitants. Arrêtée pour acte de vandalisme sur la maison de son professeur de mathématiques, elle se retrouve à devoir purger une peine de substitution: 150 heures à siéger au conseil municipal. Merci a le mandat de développer un projet durable en faveur des adolescents. Car s'il y a beaucoup d'aires de jeux pour les enfants et des activités pour les personnes âgées à Bredenne, les ados sont laissés de côté et s'ennuient.

Choc des valeurs et des générations, respect des différences, implication dans son milieu, communication et ouverture d'esprit, voilà des thèmes bien présents dans cette bande dessinée d'une soixantaine de pages. Merci expose ses opinions et participe aux changements dans sa municipalité, réussissant à mobiliser ses concitoyens tout en amenant un vent de fraîcheur bénéfique à tous. Ce livre réussi, coloré, joyeux et touchant amène une belle réflexion sur l'adolescence et la mobilisation citoyenne... et créative!

737-4341 poste 200 avant le 5 juin 2015.

Des produits homologués WaterSense

Trousses offertes:

INFO-MUNICIPALITÉ



Un coup de main pour demain



Les trousses de produits économiseurs d'eau et d'énergie

Offerte à prix avantageux, la trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie comprend une pomme de douche et des aérateurs de robinet. Ces produits limitent le débit à 5,7 litres d'eau par minute,

soit jusqu'à 40% de moins que le débit des produits traditionnels. Grâce à leur efficacité éprouvée, ces produits limiteurs de débit permettent d'économiser eau et énergie sans nuire au confort des résidents.







Pour vous procurer une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie, veuillez téléphoner au bureau municipal au 418

La pomme de douche et l'aérateur de robinet de salle de bains portent l'homologation WaterSense. Cela signifie qu'ils ont été

certifiés par un organisme indépendant agréé comme étant des

appareils à faible consommation d'eau et respectant des critères

stricts en matière de rendement. WaterSense a été établi par



Saint-Ulric, prête à poursuivre son développement

par Vanessa Caron, conseillère en développement rural, MRC de La Matanie, 418 562-6734

La municipalité de Saint-Ulric a adopté, le lundi 4 mai 2015, son plan de développement local 2015-2019. L'adoption de ce plan fait suite au processus enclenché à l'automne 2014 afin de renouveler les projets de développement collectifs de chacune des municipalités de la MRC dans le cadre du Pacte rural.

Saint-Ulric, attractivité et qualité de vie pour la famille

La municipalité de Saint-Ulric a été la première à démarrer officiellement sa démarche en préparant une consultation publique qui a réuni un peu plus de 35 citoyens au mois de novembre 2014. Durant cette consultation, ceux-ci ont pu se prononcer sur différents thèmes tels que les communications, l'embellissement et les paysages, le tourisme, l'environnement et les ressources

naturelles, l'attractivité et la rétention des familles et des aînés, le développement économique, la vie communautaire, les sports, les loisirs et la culture ainsi que le patrimoine. Par la suite, le comité de développement et la muni-

cipalité ont travaillé de pair afin d'identifier les priorités d'actions pour les prochaines années.

Déjà, différents projets sont sur la table de travail pour 2015: l'amélioration des entrées du village, la signalisation des attraits et services de la municipalité, la mise en place de panneaux d'interprétation, l'implantation de boîtes aux livres libre-service ainsi que la mise à jour de la politique familiale et des aînés. «Le plan de développement est d'abord axé sur l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Par la concertation avec nos partenaires locaux et territoriaux, nous voulons soutenir l'économie, attirer de nouvelles familles et prolonger le séjour des touristes» selon Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric.



Un seul numéro pour nous rejoindre:

418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :

Francine Gagné, agente services aux membres poste 7148640

Line Paquet1, conseillère services aux membres poste 7148656

1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

journal**ulricois**.wordpress.com



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 4 mai 2015

par Louise Coll

Résolutions adoptées

Il est résolu que le conseiller Patrice Gauthier soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Ulric, avec tous les droits, privilèges et obligations attachés, pour une période de un an à partir du 4 mai 2015 et qu'il soit délégué pour siéger au sein du conseil de la MRC de La Matanie lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire.

Il est résolu d'accepter la dérogation mineure n° 2015-02 du propriétaire du matricule n° 8800-11-1941 afin d'autoriser que la toiture de la galerie soit recouverte d'un polycarbonate ondulé translucide et certifié SUNTUF.

Il est résolu d'autoriser Manon Gauthier, agente de développement, à déposer un projet au Pacte rural «Saint-Ulric, ça vaut le détour» pour la Municipalité de Saint-Ulric, d'un budget au montant de 39 078.87\$ et que la municipalité confirme sa contribution pour un montant de 14 421.13\$.

Il est résolu de nommer Gervais Sirois adjoint municipal pour faire le suivi de la vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ulric.

Il est résolu de nommer Sylvie Pelletier représentante du conseil municipal pour le comité du 150° de Saint-Ulric.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance sera présenté le règlement n° 2015-156 modifiant le règlement de permis et certificats n° 2012-130, afin d'apporter diverses corrections.

Il est résolu qu'après en avoir fait la demande, les entreprises puissent utiliser l'emprise du réseau routier local géré par la municipalité pour implanter la signalisation dans le cadre du programme de signalisation touristique géré par les ATR (associations touristiques régionales) associées du Québec à titre de mandataire du ministère des Transports du Québec et de Tourisme Québec; que les panneaux soient installés par le personnel ou sous la supervision de la Municipalité conformément aux normes applicables en matière de signalisation routière; que les frais d'installation ou de supervision devront être assumés par les demandeurs.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Ulric adopte son plan de développement 2015-2019.

Il est résolu de mandater la firme Inspecsol pour effectuer une étude hydrogéologique sur le terrain arrière de la caserne des pompiers matricule n° 9203-08-6891 pour recevoir un dépôt de neige usée.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption le règlement n° 2015-157 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur une partie des routes suivantes:

- Route Centrale;
- Rang 4:
- Chemin du Pont-Couvert;
- Route James;
- Chemin de la Montagne;
- Chemin du Chômage;
- Rue des Lacs:
- Avenue Ulric-Tessier.

Il est résolu d'autoriser le Club de VTT les Coyottes de La Matanie à circuler sur les routes suivantes:

- Route Centrale sur environ 1.72 km (entre le 4° et le 5°);
- Rang 4 sur environ 420 m, entre les deux segments de la route centrale;
- Route Centrale sur environ 4 km, entre le 4º et l'avenue Ulric-Tessier;
- Chemin du Pont-Couvert sur environ 1.17 km, entre la route Centrale et



INFO-MUNICIPALITÉ

l'entrée du Vignoble Carpinteri;

• Route James jusqu'à l'intersection de la route 132.

Il est résolu de mandater Marc Lussier, ingénieur à la MRC de La Matanie, à préparer les demandes d'autorisations suivantes au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques:

- Descente pour rampe de mise à l'eau;
- Assises du pont de la Rivière-Blanche (avenue Ulric-Tessier);
- Prolongement rue de la Croix;
- Dépôt de neige usée.

Et d'autoriser Louise Coll, directrice générale, signataire de la demande à la présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Il est résolu d'autoriser une subvention au montant de 100\$ par enfant pour l'achat d'un minimum de vingt-quatre couches réutilisables, sur présentation des pièces justificatives suivantes:

- La facture originale de l'ensemble de couches;
- Une preuve de naissance de l'enfant concerné;
- Une preuve de résidence (compte de taxes ou bail);
- Le programme prend fin le 31 décembre 2015 ou au moment où le montant total des subventions versées atteint 500\$.

Il est résolu de mandater le service de génie civil ainsi que le service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de La Matanie à faire la détermination de la bande riveraine sur le terrain propriété de la Municipalité matricule n° 8804-68-7326 selon la méthode dite botanique avec la prise de mesure avec la station de mesure que dispose le service de génie, pour un montant n'excédant pas 1 027\$.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.



Café • Terrasse • Chocolaterie • Gîte

129, av. Ulric-Tessier Saint-Ulric Qc G0J 3H0 **418 737-1879**

info@giteconfortetchocolats.com www.giteconfortetchocolats.com

f Gîte Confort et Chocolats inc.

Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 16h et sur réservation

Vous pouvez téléphoner pour un rendez-vous.





INFO-MUNICIPALITÉ





Vidange des installations septiques des résidences isolées de la MRC de La Matanie

Veuillez prendre note que la MRC de La Matanie procédera dans les prochaines semaines à la vidange des installations septiques des résidences isolées, en collaboration avec les municipalités locales et l'entreprise Sani-Manic Inc.

Les vidanges seront effectuées du 11 juin au 22 juillet 2015 sur le territoire de la municipalité de Saint-Ulric.

Responsabilités de l'occupant

- Vous devez vous assurer que votre terrain est facilement accessible par le camion de l'entreprise pour pouvoir effectuer la vidange de votre installation septique (distance maximale du tuyau du camion: 80 pieds);
- Vous devez localiser l'ouverture de l'installation septique et retirer toutes obstructions pouvant nuire à son ouverture (terre, gravier, herbe, arbuste, mobilier, ornement, etc.);
- Si le vidangeur ne peut accéder à votre installation septique, vous devrez assumer les coûts d'une visite additionnelle;
- · Les couvercles doivent être visibles et dégagés afin d'être manipulés sans difficulté par le vidangeur
- Votre présence n'est pas nécessaire lors de la vidange. Un employé municipal assurera la surveillance des travaux et une copie du bon de travail du vidangeur sera laissée sur place.

Municipalité de Saint-Ulric, 128, avenue Ulric-Tessier Téléphone: 418 737-4341 Télécopie: 418 737-9242

Messagerie: st-ulric@lamatanie.ca

ÉDUCATION



Lire et faire lire: Une formule magique par Pascale Gagné

Avec Lire et faire lire, le merveilleux d'une histoire se mêle au plaisir partagé de lire ensemble.

C'est ce qu'a compris Joyce Truchon, enseignante à l'école de St-Léandre. Suite à diverses lectures sur l'auteur à succès Alexandre Jardin, elle découvre le programme que l'écrivain a d'abord implanté chez lui en Europe, puis ici au Québec suite à une de ses visites pour la promotion d'un de ses livres.

Mme Truchon fait part de son désir d'implanter ce programme, qui est présent dans 70 écoles au Québec, dont une au Bas-Saint-Laurent. Elle se porte volontaire pour être une «antenne locale», c'est-à-dire responsable de l'implantation de Lire et faire lire dans les écoles de Saint-Léandre, Saint-Ulric et Baie-des-Sables.

Elle recherche donc des gens âgés de 50 ans et plus, disponibles une heure par semaine durant les heures de cours afin de faire la lecture à un groupe de deux à cinq enfants âgés de quatre à huit ans. Vous aiderez ainsi à poursuivre les deux objectifs du programme, soit susciter le plaisir de la lecture et le goût des livres chez les enfants ainsi que favoriser les liens entre les générations.

Vous désirez devenir bénévole-lecteur? Allez sur le blogue de L'Ulricois pour lire le communiqué en entier ou contactez Joyce Truchon par téléphone au 418 737-9573 ou au 418 560-0129 ou par courriel à l'adresse suivante: jotruchon@gmail.com





2909, av. du Centenaire Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0 entdauteuil@globetrotter.net

418 737-4000 téléc. : 418 737-4040 www.entreprisesdauteuil.com

Services offerts:

- · Excavation et terrassement · Transport divers
- · Installation septique · Transports hors-normes (fardiers)
- · Broyage forestier
 - · Location équipements
- (machinerie lourde) · Marteaux hydrauliques

3194, avenue du Centenaire route 132, Saint-Ulric de Matane 418 737-4726 Le Cordon Rouge propriétaires : Daniel Houle et Johanne Leblanc

Les compétences au préscolaire (suite) par Pascale Gagné

Cet article sera imprimé dans notre parution de juillet, mais il est déjà disponible sur notre page web à l'adresse suivante : journalulricois.wordpress.com





CHRONIOUE INCENDIE

Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

par Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)

Je peux m'avancer sans trop me tromper, mais je crois que le froid est chose du passé et qu'enfin la chaleur est arrivée. Les routes nous invitent à rouler vers l'aventure. Le soleil et la brise estivale nous font oublier toutes les misères du monde. Avec le retour de la belle saison, il y a aussi le retour des feux de joie entre amis, avec guitare et quelques bières. Il y a aussi le retour des randonneurs en forêt.

Soyez vigilant quand vous circulez en forêt, si vous allumez des feux ou si vous fumez, soyez certain que tout est bien éteint avant votre départ. La moindre étincelle peut engendrer un feu de forêt incontrôlable et même vous coûter la vie.

Petit retour en arrière, en date du 5 mai, on dénombrait déjà 82 feux de forêt allumés par l'homme. C'est énorme malgré la publicité qui est faite chaque année.

Ce n'est que le début de l'été et déjà nous avons eu des appels pour feu de grève et feu de nuisance. Je m'explique: selon l'article 14-1-A sur la réglementation incendie (2010-111) pour la Municipalité de Saint-Ulric, il est interdit de faire un feu en plein air (feu de grève) dans le périmètre urbain de la municipalité tel que déterminé dans le schéma d'aménagement. Ce qui veut dire à l'intérieur des limites du village. Pour les feux de nuisance, ce sont

comme un feu de feuille, un feu d'herbe ou tout autre feu qui emboucane les voisins à longueur de journée. Selon l'article 14-5-F sur la réglementation incendie (2010-111), il est obligatoire d'éteindre votre feu lors d'une plainte de fumée incommodant le voisinage. De plus, le permis de brûlage est obligatoire pour tout le

Avant de vous quitter, si vous prévoyez vous rendre sur les plans d'eau lors de vos prochaines vacances, portez donc votre gilet de sauvetage. Une embarcation qui chavire et il est trop tard.

La caserne 17 vous souhaite un bel été!







Transport de gravier et terre mixte Installation septique Transport hors normes Terrassement Excavation Déneigement









Les Écuries Éole

2823, 4e Rang, St-Ulric 418 737-9226 www.lesecurieseole.com





142, rue du Pont Amqui (Québec) **G5J 2R3**

téléphone | 418 629-5256 sans frais | 800 950-5256 télécopieur | 418 629-4970

